



CONSEIL DE L'ENFANCE ET DE
L'ADOLESCENCE

**PILOTAGE DE LA QUALITE AFFECTIVE,
EDUCATIVE ET SOCIALE DE L'ACCUEIL DU
JEUNE ENFANT**

Avis

***adopté par consensus par le
Conseil de l'Enfance et de l'Adolescence
le 22 mars 2019***

PILOTAGE DE LA QUALITE AFFECTIVE, EDUCATIVE ET SOCIALE DE L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

AVIS DU CONSEIL DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DU HCFEA

Le rapport du Conseil enfance sur le « Pilotage de la qualité affective, éducative, sociale de l'accueil du jeune enfant » a été adopté à l'unanimité le 22 mars 2019, sa synthèse est annexée au présent avis.

Le Conseil de l'enfance du HCFEA rappelle que les modes d'accueils ont vocation à s'ajuster à la situation particulière de chaque enfant, l'évolution des modes de vie et des attentes des familles qui le lui confient, les ressources et caractéristiques du territoire d'implantation. A l'appui du Cadre national de l'accueil du jeune enfant publié en 2017, et à partir d'une approche holistique de la qualité, essentielle au développement et à l'épanouissement des jeunes enfants, le Conseil propose un pilotage national de la qualité des modes d'accueil individuels et collectifs pour une équité du service rendu aux enfants et à leurs familles, mais sans objectif de standardisation des pratiques. Pour ce faire, il adopte :

- 24 propositions de repères pour un référentiel de qualité des acteurs de la petite enfance, correspondant à une déclinaison opérationnelle des 10 orientations du texte cadre national de l'accueil de la petite enfance et servant à mettre en place des auto-évaluations internes des EAJE.
- 24 propositions de pilotage de la qualité qui ressortent du cadre normatif et de la structuration de l'offre. Elles complètent ces repères pour créer un environnement propice qui encourage l'amélioration régulière et la réflexivité sur les pratiques, ainsi que la professionnalisation et la reconnaissance des métiers de la petite enfance.

Le Conseil de l'enfance du HCFEA prend le parti de fournir des appuis opérationnels instruits des enjeux centraux de la prime éducation, et fournissant un socle commun à l'ensemble des acteurs pour bâtir une politique petite enfance plus cohérente, tout en laissant une grande place à l'initiative de chaque mode d'accueil.

A court-terme, ce rapport a vocation à servir de matrice à la campagne de formation continue des professionnels de la petite enfance prévue par la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Ce rapport du Conseil est l'objet d'une saisine « sur le pilotage de la qualité des modes d'accueil du jeune enfant » du Ministère des Solidarités et de la Santé en date du 27 janvier 2019.

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU HCFEA :

www.hcfea.fr

Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge est placé auprès du Premier ministre. Il est chargé de rendre des avis et de formuler des recommandations sur les objectifs prioritaires des politiques de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et des personnes retraitées, et de la prévention et de l'accompagnement de la perte d'autonomie.

Le HCFEA a pour mission d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bienveillance, dans une approche intergénérationnelle.



Adresse postale : 14 avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP

Le HCFEA est membre du réseau France Stratégie